

Réforme de l'Etat



finances
Solidaires

VERS LA FIN DES MINISTÈRES ?



A l'issue du conseil des ministres du 2 juillet, l'exécutif avait annoncé de grandes manœuvres s'agissant de l'organisation de l'Etat. ♦ La période estivale ne semble pas synonyme de relâchement pour les obsédés des réformes et autres savantes restructurations. ♦ Au cours du mois de juillet le gouvernement va lancer une série de huit chantiers et de trois missions inter-inspections (IGF et autres «missi dominici» de la haute administration). ♦ Le tout devrait prendre son rythme de croisière en 2015 et s'achever au plus tard en 2016. ♦ C'est le premier ministre Manuel Valls qui devrait ouvrir les hostilités en faisant les premières annonces au cours du mois.

Quel est le contenu du « plan secret » ?

En voici les grandes lignes :

- ♦ L'Etat doit se renforcer dans son rôle de conseil (!) au sens large du terme. (Régulation, protection, redistribution, connais pas !!).
- ♦ il y aura une révision des implantations des différents réseaux ministériels. Une nouvelle carte de l'Etat sera défini au plus en 2017, en se calant sur les 14 régions redessinées. (l'administration centrale sera elle-aussi réorganisée).
- ♦ l'échelon infra-départemental demeure la « porte d'entrée » de l'Etat (mais le citoyen risque de ne pas trouver grand chose, une fois le pas de porte franchi ...)
- ♦ il faut revoir l'ensemble des missions et adapter les réductions d'effectifs à cette revue.
- ♦ afin de compenser la suppression des conseils généraux, l'Etat doit rester au niveau du département, mais sous une certaine forme et selon un périmètre plus ou moins réduit (certains services ou administrations pourraient néanmoins disparaître totalement de ce niveau)
- ♦ les préfets (des futures 14 régions voulues par le gouvernement ?) disposeront de nouveaux leviers de pouvoir. Ils pourraient être secondés par des « délégués territoriaux ».
- ♦ la gestion des ressources humaines serait modifiée (on verrait par exemple apparaître des commissions administratives non plus directionnelles mais interministérielles) au plan départemental et/ou régional.

Quant à la méthode, elle sera magistrale (... au moins !)

Le pilotage des travaux ... et de la réforme (et de l'avenir en général ?) sera confié au ministère de l'Intérieur, sous la houlette d'un cénacle reprenant les dir'cab des ministères et les secrétaires généraux des ministères. Il pourra s'appuyer sur les conclusions (sûrement éclairées !) de missions communes entre les corps d'inspection de l'Etat. Il y aura également, en guise de « rats de laboratoires », un « groupe-témoin » (sic) comprenant 15 préfets.



Bien évidemment, il ne faut pas oublier ces foutues organisations syndicales / représentants des personnels. Cela va d'ailleurs bien commencer : elles pourraient (notez le conditionnel ...) être réunies par chaque ministre, pour être associées étroitement (on est toujours très forts - sur les termes - s'agissant de la concertation sociale ...), mais cette réunion n'aura lieu qu'au lendemain (re-sic) de ladite réforme !!

Quant au pauvre ministère de la Fonction Publique, à priori bien désœuvré dans le scénario, il ne garde que le dialogue social interministériel.

Encore un big bang d'Etat à venir ... Nous rappelons d'emblée qu'un big bang est créateur en principe et non dévastateur. Il y a évidemment là aussi un petit côté évolution (voire disparition) de l'espèce (l'homo fonctionnarius). Il ne faut pas mésestimer les effets de ce vaste plan bien au contraire. Voici en quelque sorte, pour l'action de l'Etat, REATE II, mais avec des implications démultipliées. Il est frappant de constater que, si Nicolas l'avait rêvé, François le fait (... et Marine récupère le tout ?). Quand on connaît les effets de la REATE première vague, par exemple pour ce qui concerne la sécurité de votre assiette ou des sites classés qui ne sont peut-être pas loin de votre terrasse ...

Il est en tout cas expressément dit que cette REATE II ira plus loin que sa devancière (Justice, Finances Publiques et Douanes sont nommément citées).

Au final, vers quoi semble-t-on tendre ?

- un Etat en territoires qui ressemblerait à une forme de maillage « de secours ».
- un Etat régalien limité à un super-ministère de l'intérieur, seul dépositaire de l'Action Publique, incarnés par une nouvelle caste de super-préfets, véritables « intendants » de l'Etat.
- un Etat restreint, dont la vocation première serait d'être un simple point d'appui.

Bref, loin des actuelles structures ministérielles qui, certes, ne sont pas intangibles, on voit se profiler en quelque sorte une forme d'Etat libéral triomphant.

C'est peut-être un Etat dont le premier principe est budgétaire, mais **ce n'est plus un Etat Républicain bâti sur l'intérêt commun.**

Voilà le premier reproche qu'on peut faire à cette grande réforme qui va être annoncée : le fait d'avancer masquée.

Quant au sens de l'histoire ou du progrès, on craint qu'il y ait là une erreur gigantesque ou un choix dont les conséquences sont extrêmement lourdes et pas seulement pour les agents du Service Public, mais pour l'ensemble du corps social.

